

Personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) en 2015

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM, cartographie des patients et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2018.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie).
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de démences, et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n (à différentes dates), et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n-1 (à différentes dates), et/ou personnes hospitalisées pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR) du PMSI-MCO), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une démence comme complication ou morbidité associée (DP ou DR d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic associé (DA) du PMSI-MCO), et/ou personnes hospitalisées pour maladie d'Alzheimer ou autres démences au cours des années n à n-4 (DP ou DA du RIM-P) (à l'exclusion de la démence en lien avec l'infection par le VIH et la maladie de Parkinson).
- Les taux standardisés permettent de neutraliser les différences dues à des variables influençant le phénomène étudié, telles que l'âge et le sexe, afin d'autoriser la comparaison de ces taux entre eux (pour plus d'informations : http://www.pifo.uvsq.fr/epideo/esp/chap_2/standardisation.html). Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge et sexe des estimations de population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2016.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2015, on dénombre 532 900 personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), dont 69% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 84 ans et 85 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 88%, dont 72% sont des femmes. Dans l'ensemble, 61% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec les démences (dont maladie d'Alzheimer). Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 9,34% personnes (le dénominateur correspondant aux 57 082 900 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 9,65% personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,17% sont prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), contre 0,22% de la population générale de même âge (taux standardisés : 0,28% contre 0,23%).

Tableau 1. Effectifs et taux bruts des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par classe d'âge en 2015

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	< 100	400	2 600	6 600	21 800	132 800	164 200
Taux brut	0,01‰	0,06‰	0,38‰	2,07‰	8,82‰	72,17‰	6,21‰
Femmes							
Effectif	< 100	400	2 000	6 100	24 900	335 400	368 700
Taux brut	0,01‰	0,05‰	0,25‰	1,6‰	8,41‰	107,1‰	12,04‰
Total							
Effectif	< 100	800	4 600	12 700	46 700	468 200	532 900
Taux brut	0,01‰	0,06‰	0,31‰	1,81‰	8,59‰	94,18‰	9,34‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) par région en 2015

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	19 500	6,02‰	6,16‰	42 400	11,40‰	12,12‰	61 900	8,90‰	9,24‰
Bourgogne-Franche-Comté	7 100	6,47‰	5,84‰	15 600	12,27‰	11,10‰	22 700	9,59‰	8,57‰
Bretagne	7 400	6,04‰	6,40‰	18 200	12,65‰	12,75‰	25 600	9,60‰	9,74‰
Centre-Val de Loire	6 300	6,23‰	5,63‰	13 500	11,43‰	10,72‰	19 800	9,03‰	8,26‰
Corse	700	5,91‰	4,98‰	1 600	12,28‰	10,93‰	2 300	9,33‰	8,06‰
Grand Est	14 100	6,54‰	6,70‰	31 700	12,75‰	13,11‰	45 700	9,86‰	10,05‰
Guadeloupe	1 200	7,00‰	7,43‰	2 000	9,34‰	12,65‰	3 200	8,32‰	10,08‰
Guyane	200	2,42‰	6,67‰	300	2,84‰	11,47‰	500	2,65‰	9,08‰
Hauts-de-France	14 000	5,69‰	7,40‰	32 800	11,84‰	14,48‰	46 800	8,95‰	11,14‰
Ile-de-France	28 800	5,74‰	6,90‰	62 100	10,82‰	13,55‰	90 800	8,45‰	10,33‰
Martinique	1 400	9,79‰	8,43‰	2 800	14,57‰	15,48‰	4 300	12,52‰	12,05‰
Mayotte	< 100	0,33‰	0,79‰	< 100	0,29‰	1,20‰	< 100	0,31‰	0,98‰
Normandie	7 900	6,02‰	6,30‰	18 000	11,94‰	12,08‰	26 000	9,18‰	9,32‰
Nouvelle Aquitaine	14 600	6,65‰	5,80‰	34 800	13,36‰	11,86‰	49 300	10,29‰	8,95‰
Occitanie	15 700	6,98‰	6,42‰	35 400	13,47‰	13,16‰	51 100	10,48‰	9,89‰
Pays de la Loire	7 700	5,24‰	5,65‰	17 500	10,49‰	11,11‰	25 200	8,04‰	8,49‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 000	7,74‰	6,40‰	36 800	15,11‰	13,29‰	52 800	11,73‰	9,95‰
Réunion	1 500	3,88‰	7,76‰	2 500	5,79‰	12,81‰	4 000	4,90‰	10,38‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

Tableau 3. Effectifs et taux bruts des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) décédées par classe d'âge en 2015

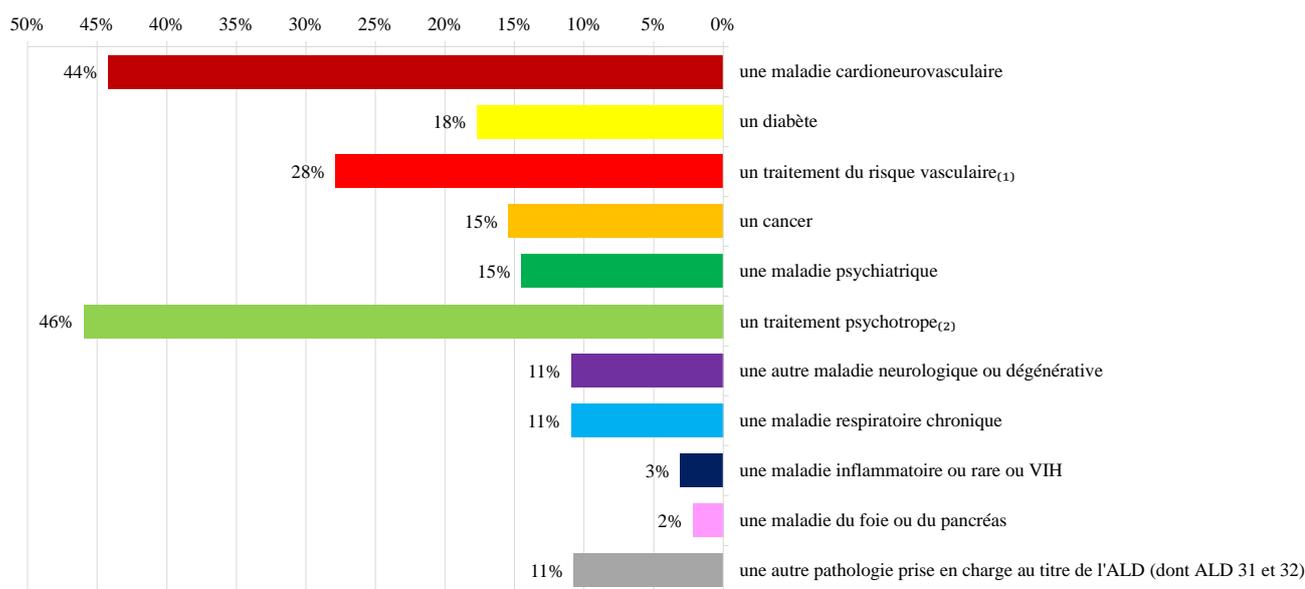
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	700	3 200	69 700	73 700
Effectif total	100	700	4 300	11 300	40 200	405 200	461 800
Taux brut	-	-	3,85%	6,33%	7,85%	17,20%	15,97%

Source : SNIIRAM / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) sont respectivement de 87 ans et de 88 ans.

4. Polyopathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer), pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 158 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 2 219 millions d'euros (1,4%) sont attribués à la prise en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) :

- 1 471 millions d'euros pour les soins de ville
- 739 millions d'euros pour les dépenses hospitalières
- 1 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 3 400 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2013 et 2015

a. Evolution des effectifs et taux entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour démences (dont maladie d'Alzheimer) est de 2,29%. L'évolution brute de la prévalence entre 2013 et 2015 est de 0,03 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,02 point.

b. Evolution des dépenses entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux démences (dont maladie d'Alzheimer) est de 1,86%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -0,19%. Les dépenses totales augmentent du fait d'une augmentation des effectifs de personnes concernées alors que la dépense moyenne par personne diminue.